



Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023- 2028 actualisé (édition 2026)

Budget principal

1. UN PLAN PLURIANNUEL AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a souhaité se doter d'un **projet de territoire ambitieux**. Elaboré avec l'ensemble des acteurs institutionnels et des forces vives, il a été construit sur la base d'un diagnostic du territoire qui a notamment permis d'identifier ses enjeux, ses forces et faiblesses, etc.

Adopté par le conseil communautaire le 19 décembre 2019, le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique des Vallées du Haut-Anjou, conférant un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs. Il s'articule autour de **quatre axes stratégiques**, qui se déclinent en **88 projets et actions structurants** (tous repris dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique signé avec l'Etat le 23 juillet 2021).

Le plan pluriannuel d'investissement constitue la traduction financière de la mise en œuvre de ces projets et actions tout au long de la période 2023-2028.



2. UN OUTIL DE PILOTAGE & UN INSTRUMENT DE PROSPECTIVE FINANCIÈRE



Outil d'analyse financière prospective, le plan pluriannuel d'investissement permet de **formaliser, prioriser et planifier** les investissements communautaires sur le long terme (en l'occurrence six ans dans le présent cas), dans un objectif de transparence.

Instrument évolutif, il a vocation à **être actualisé chaque année**, au vu des modifications et réalisations intervenant en cours d'exercice, en fonction des imprévus, etc. :

- 1^{ère} version du PPI (édition 2023) approuvée par le conseil en juin 2023 ;
- 2^{nde} version actualisée du PPI (édition 2024) approuvée par le conseil en mars 2024 ;
- 3^{ème} version actualisée du PPI (édition 2025) approuvée par le conseil en mars 2025 ;

Cette nouvelle version actualisée (édition 2026) sera présentée au conseil communautaire en mars 2026.

3. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PPI 2023-2028 ACTUALISÉ

Le présent plan pluriannuel d'investissement ne concerne que le **budget principal** (le budget annexe Assainissement disposant également de son propre PPI).

Sont inscrits au PPI 2023-2028 actualisé **36 873 K€ de dépenses réelles d'investissement**, soit une diminution de - **1% par rapport à la précédente version du PPI**.



Une enveloppe pour la période 2023-2028 de **36 873** K€ d'investissements :

dont **23 021** K€ d'investissements structurants pour les six ans à venir (62%),

complétés par **13 852** K€ d'investissements courants sur tout le territoire (38%).

4. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Après actualisation du plan pluriannuel d'investissement 2023-2028 pour le budget principal :

- le montant total des dépenses réelles s'élève à 36 873 K€ (- 1% par rapport à la précédente version du PPI) ;
- le montant total des recettes réelles (hors compte 1068) s'élève à 20 541 K€ (- 1% par rapport à la précédente version du PPI) dont :
 - recettes d'équipement et recettes d'opérations pour comptes de tiers : 16 637 K€ (recettes essentiellement des différentes subventions d'investissement perçues) ;
 - produits du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 3 904 K€ ;
- soit un reste à financer d'un montant de 16 332 K€.

Actualisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 [en K €]	PPI édition 2025	PPI édition 2026
Dépenses réelles d'investissement sur la période 2023-2028 (=A)	37 226	36 873
Recettes réelles d'investissement sur la période 2023-2028 (=B)	20 845	20 541
<i>Dont recettes d'équipement et recettes d'opérat° pour cptes de tiers</i>	<i>17 224</i>	<i>16 637</i>
<i>Dont produits du FCTVA sur la période 2023-2028</i>	<i>3 621</i>	<i>3 904</i>
Reste à financer (=A-B)	16 381	16 332

4. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Section d'investissement	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Dépenses réelles d'investissement	5 478 017 €	3 667 881 €	5 011 478 €	13 127 801 €	3 957 906 €	5 629 876 €	36 872 958 €
Dépenses d'ordre d'investissement	969 433 €	1 283 039 €	1 147 958 €	1 502 000 €	1 502 000 €	1 502 000 €	
Total des dépenses d'investissement	6 447 450 €	4 950 920 €	6 159 435 €	14 629 801 €	5 459 906 €	7 131 876 €	
Recettes réelles d'investissement (hors compte 1068)	1 791 151 €	2 464 854 €	2 543 200 €	8 411 582 €	2 036 905 €	3 293 704 €	20 541 397 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068)	0 €	0 €	1 816 525 €	2 145 082 €	949 599 €	949 599 €	
Recettes d'ordre d'investissement (hors virement entre sections)	4 823 380 €	4 739 011 €	2 102 586 €	2 537 000 €	2 537 000 €	2 537 000 €	
Total des recettes d'investissement	6 614 531 €	7 203 865 €	6 462 311 €	13 093 664 €	5 523 504 €	6 780 303 €	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement (I)	167 082 €	2 252 945 €	302 875 €	-1 536 137 €	63 598 €	-351 573 €	
Excédent reporté de l'exercice N-1 de la section d'investissement (II)	182 327 €	349 408 €	2 602 353 €	2 902 709 €	1 366 572 €	1 430 170 €	
RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (I+II)	349 408 €	2 602 353 €	2 905 229 €	1 366 572 €	1 430 170 €	1 078 598 €	

Section de fonctionnement	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dépenses réelles de fonctionnement	20 430 376 €	21 843 862 €	22 375 863 €	23 435 505 €	23 435 505 €	23 435 505 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement (hors virement entre sections)	4 605 279 €	4 519 405 €	1 514 813 €	1 537 000 €	1 537 000 €	1 537 000 €
Total des dépenses de fonctionnement	25 035 655 €	26 363 267 €	23 890 676 €	24 972 505 €	24 972 505 €	24 972 505 €
Recettes réelles de fonctionnement	26 105 419 €	26 756 113 €	25 476 055 €	25 420 104 €	25 420 104 €	25 420 104 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	751 332 €	1 063 433 €	560 185 €	502 000 €	502 000 €	502 000 €
Total des recettes de fonctionnement	26 856 751 €	27 819 546 €	26 036 239 €	25 922 104 €	25 922 104 €	25 922 104 €
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement (I)	1 821 096 €	1 456 279 €	2 145 563 €	949 599 €	949 599 €	949 599 €
Excédent reporté de l'exercice N-1 de la section de fonctionnement (II)	4 039 150 €	5 860 246 €	5 500 000 €	5 500 000 €	5 500 000 €	5 500 000 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (I+II)	5 860 246 €	7 316 525 €	7 645 563 €	6 449 599 €	6 449 599 €	6 449 599 €

4. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Outre les subventions d'investissement perçues et les produits du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), le financement du plan pluriannuel d'investissement 2023-2028 pour le budget principal est également assuré (i) par le produit exceptionnel de la vente des pôles et maisons de santé (pour un peu plus de 5 000 K€) ainsi que par (ii) l'autofinancement dégagé lors de chaque exercice. Ce financement sans recours à l'emprunt est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant de conforter la capacité d'autofinancement.

Enfin, il convient de rappeler que plusieurs avances remboursables du budget principal aux budgets annexes ont été mises en œuvre durant la période 2023-2028 et donc comptabilisées dans le cadre du présent PPI en tant que dépenses. En revanche, leurs remboursements étant prévus après 2028, ils n'ont pas été pris en compte dans le cadre du présent PPI en tant que recettes :

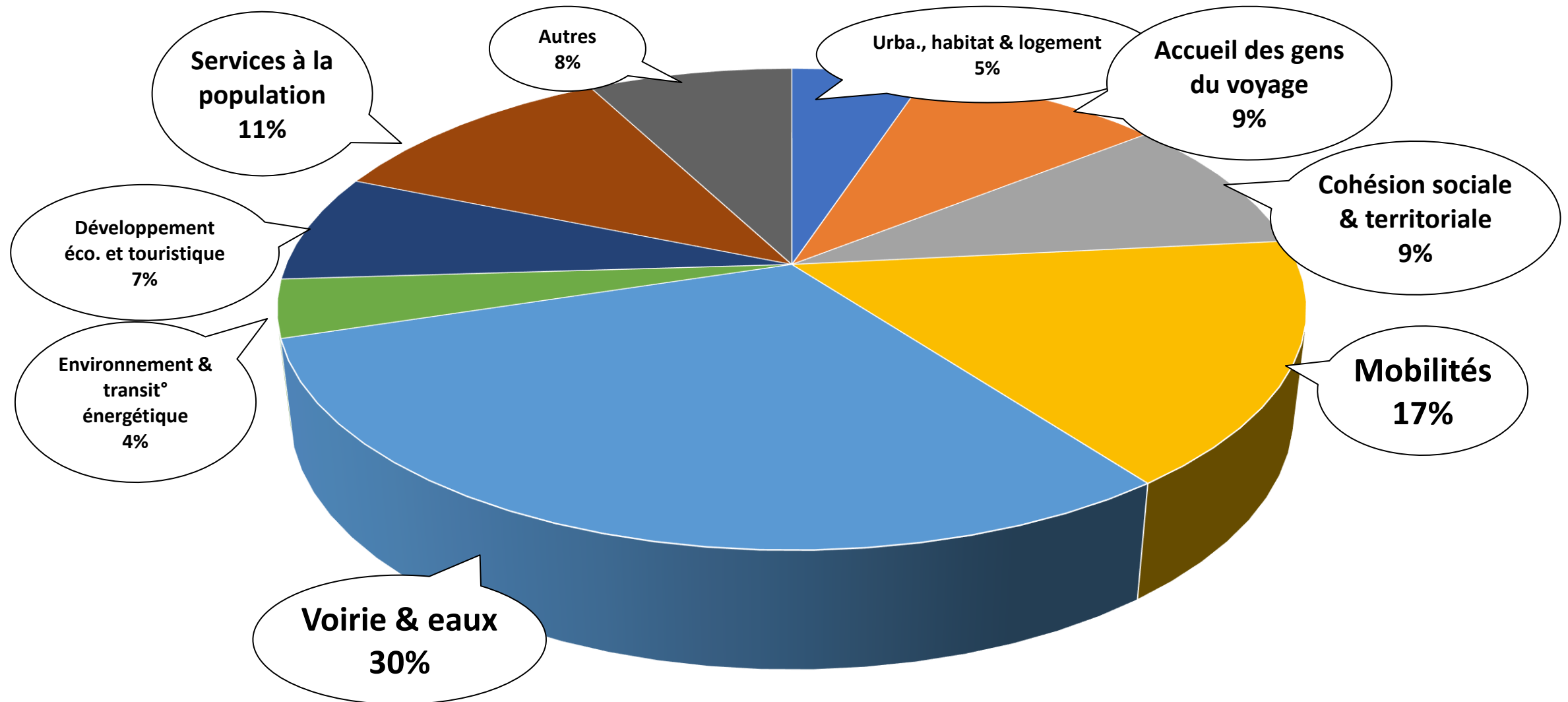
- avance du budget principal au budget annexe Zones d'activités économiques, réalisée en 2023, pour un montant total de **1 668 K€** ; son remboursement interviendra après 2028 ;
- avance du budget principal au budget annexe Assainissement, réalisée en 2025, pour un montant total de **1 000 K€** ; son remboursement interviendra de 2029 à 2033.

5. UNE DÉCLINAISON PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

Le PPI est **décliné par domaine de compétence**, en lien avec le projet de territoire (PT).

Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 [en K €]	Dépenses réelles
Urbanisme, habitat & logement [axes 1.1, 1.2 du PT]	1 861
Accueil des gens du voyage [axe 1.2 du PT]	3 397
Cohésion sociale & territoriale (France services & siège de la CCVHA) [axe 1.3 du PT]	3 358
Mobilités [axe 1.4 du PT]	6 054
Voirie & eaux [axes 1.4, 2.2 du PT]	11 189
Protection de l'environnement & transition énergétique [axes 2.2, 2.3 du PT]	1 431
Développement économique et touristique [axes 2.4, 3.2 du PT]	2 677
Services à la population [axes 3.1 et 3.3 du PT]	4 079
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	2 827
Total	36 873

5. UNE DÉCLINAISON PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE





Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 1.1 & 1.2) :

- Doter le territoire de **démarches de planification structurantes** et d'une stratégie en matière d'habitat adaptée aux enjeux.
- Assurer une **offre de logements adaptée** à la diversité des besoins.
- **Revitaliser les centres bourgs**, favoriser la reprise du bâti existant et lutter contre la précarité énergétique.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
Elaboration d'un plan local d'urbanisme, évolution des documents d'urbanisme	744 506 €	189 000 €	555 506 €	376 817 €
Elaboration d'un programme local d'habitat, études complémentaires	354 393 €	14 715 €	339 678 €	339 678 €
<i>Développement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat</i>	<i>762 449 €</i>	<i>343 933 €</i>	<i>418 516 €</i>	<i>557 427 €</i>
Total	1 861 348 €	547 648 €	1 313 700 €	1 273 922 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.2) :

- Développer et réhabiliter le réseau des **aires d'accueil** des gens du voyage sur le territoire.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une offre de **logements adaptés** aux gens du voyage en demande de sédentarisation.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
Aménagement d'une aire d'accueil à Val d'Erdre-Auxence	949 490 €	561 879 €	387 612 €	394 671 €
Construction d'habitats adaptés aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	152 737 €	0 €	152 737 €	152 737 €
Aménagement d'une aire d'accueil à Erdre-en-Anjou	663 952 €	325 000 €	338 952 €	325 000 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil de Châteauneuf-sur-Sarthe	397 024 €	208 417 €	188 607 €	196 929 €
Réhabilitation et extension de l'aire d'accueil au Lion d'Angers	783 378 €	480 000 €	303 378 €	325 000 €
Aménagement d'une aire d'accueil à Champigné	450 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €
Total	3 396 582 €	1 800 296 €	1 596 286 €	1 619 337 €



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.3) :

- Poursuivre le déploiement de l'offre de services à la population sur l'ensemble du territoire.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
Aménagement du siège de la Communauté de communes	0 €	258 500 €	-258 500 €	- 258 500 €
Construction d'un équipement France services à Val d'Erdre-Auxence	0 €	286 744 €	-286 744 €	- 286 744 €
Construction d'un équipement France services aux Hauts-d'Anjou	3 196 145 €	2 195 694 €	1 000 451 €	863 975 €
Mise en œuvre d'un France services hors les murs	161 438 €	98 000 €	63 438 €	40 000 €
Total	3 357 583 €	2 838 938 €	518 645 €	358 731 €



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- actualisation du montant des dépenses liées à la construction du nouvel équipement France services des Hauts-d'Anjou (+ 88 K€) ainsi que du montant des recettes (- 49 K€) ;
- actualisation du montant des dépenses liées à la mise en œuvre du France services hors les murs (+ 81 K€) ainsi que du montant des subventions perçues (+ 58 K€).



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.4) :

- Faciliter l'inflexion des comportements et usages autour des véhicules individuels et mobiliser les habitants aux enjeux des nouvelles formes de **mobilité**.
- Faciliter l'inflexion des comportements et usages autour des véhicules individuels et mobiliser les habitants aux enjeux des nouvelles formes de mobilité
- Développer les **modes doux** en lien avec les nouveaux usages de la proximité.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
Aménagement d'une voie verte le long de l'Oudon	3 592 071 €	1 772 256 €	1 819 815 €	1 676 727 €
Aménagement d'une la voie verte le long de la Sarthe	1 419 €	24 380 €	-22 961 €	823 039 €
Aménagement de voies cyclables inter-bourgs	2 219 581 €	1 313 538 €	906 044 €	545 841 €
Service de mobilité solidaire, covoiturage, autostop sécurisé, enquête mobilités	241 000 €	66 320 €	174 680 €	175 180 €
Total	6 054 072 €	3 176 494 €	2 877 578 €	3 220 787 €



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- actualisation du montant des subventions perçues liées à l'aménagement de la voie verte le long de l'Oudon (- 132 K€) ;
- retrait du PPI du projet d'aménagement de la voie verte le long de la Sarthe ; en effet, compte-tenu des nombreux obstacles, notamment réglementaires, il a été décidé de reporter ce projet après 2028 ;
- actualisation du montant des dépenses liées à l'aménagement des voies cyclables inter-bourgs (+ 1 009 K€) ainsi que du montant des subventions perçues (+ 649 K€) : si les projets de liaisons cyclables entre Châteauneuf-sur-Sarthe - gare d'Etriché et entre Bécon-les-Granits - Saint-Augustin-des-Bois ont été retirés du PPI (projets reportés compte-tenu des difficultés réglementaires et techniques de mise en œuvre), ceux entre Châteauneuf-sur-Sarthe - Champigné et entre Thorigné-d'Anjou - Le Lion d'Angers (projets dont la faisabilité a été démontrée lors des études pré-opérationnelles) ont été en revanche inscrits au PPI.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 1.4 & 2.2) :

- Renforcer les liens sur l'ensemble du territoire par un maillage d'**infrastructures routières** de qualité.
- Instaurer une politique de gestion des **eaux pluviales** performante, responsable et durable .

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
<i>Investissement courant consacré à la voirie</i>	2 547 231 €	2 693 €	2 544 539 €	2 423 717 €
Aménagement de la rocade est Le Lion d'Angers – La Sablonnière	2 677 262 €	1 613 141 €	1 064 121 €	1 066 250 €
<i>Investissement courant consacré au matériel roulant</i>	733 915 €	0 €	733 915 €	707 736 €
Construction d'un hangar / pose de générateurs photovoltaïques	233 427 €	0 €	233 427 €	244 800 €
<i>Investissement courant consacré aux réseaux d'eaux pluviales urbaines</i>	3 997 226 €	2 660 999 €	1 336 227 €	1 182 871 €
Avance sur le budget annexe Assainissement	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Total	11 189 061 €	4 276 832 €	6 912 229 €	6 625 374 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Principales évolutions à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- actualisation du montant des dépenses liées à l'investissement courant consacré à la voirie (+ 121 K€) ;
- actualisation du montant des recettes liées à l'investissement courant consacré aux réseaux et infrastructures dédiés aux eaux pluviales urbaines (- 145 K€), en raison d'un report d'une partie des opérations de travaux et par conséquent d'un « glissement » du remboursement de ces dernières par les communes.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 2.2 & 2.3) :

- Préserver le maillage bocager, garant du bon fonctionnement des **milieux naturels**.
- Conduire une démarche de **transition environnementale** dans un cadre maîtrisé et réfléchi.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
<i>Protection de l'environnement, gestion des espaces naturels</i>	427 868 €	231 198 €	196 670 €	222 368 €
<i>Programme de restauration des mares bocagères</i>	570 967 €	363 459 €	207 508 €	167 898 €
<i>Programme d'aides à la plantation de haies bocagères</i>	118 210 €	143 827 €	-25 617 €	- 11 152 €
<i>Programmes de soutien aux énergies renouvelables</i>	163 410 €	0 €	163 410 €	164 370 €
Avance sur le budget annexe "Générateurs photovoltaïques »	0 €	0 €	0 €	0 €
Création d'une dorsale biogazière	150 000 €	0 €	150 000 €	150 000 €
<i>Investissement courant consacré au SIG</i>	154 €	0 €	154 €	154 €
Total	1 430 609 €	738 484 €	692 125 €	693 638 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 2.4 & 3.2) :

- Développer le **tourisme** sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les stratégies touristiques supra communautaires.
- Renforcer l'**attractivité économique** et affirmer l'image d'un territoire d'entreprises.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
Subventions versées au budget annexe Immobilier d'entreprise	340 000 €	0 €	340 000 €	250 000 €
Avance sur le budget annexe Zones d'activités économiques	1 668 366 €	0 €	1 668 366 €	1 668 366 €
Remboursement de l'avance faite à Alter / Participation au capital d'Alter éco	55 000 €	750 000 €	-695 000 €	- 695 000 €
<i>Aménagement et balisage des sentiers, boucles équestres et parcours</i>	<i>104 892 €</i>	<i>108 694 €</i>	<i>-3 802 €</i>	<i>- 55 445 €</i>
<i>Partenariat avec le GIP de l'Isle-Briand / La Gogane</i>	<i>508 997 €</i>	<i>0 €</i>	<i>508 997 €</i>	<i>508 122 €</i>
Total	2 677 256 €	858 694 €	1 818 562 €	1 676 044 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Principale évolution à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- inscription au PPI du fonds de concours Initiative Anjou (+ 90 K€), auparavant pris en compte dans le cadre de la section de fonctionnement.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 3.1 et 3.3) :

- Développer, en matière de **petite enfance, enfance et jeunesse**, un panel de services adaptés.
- Développer une **offre culturelle** de qualité et accessible au plus grand nombre.
- Mettre en œuvre un plan d'**équipement numérique des établissements scolaires**.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
<i>Investissement courant consacré aux services petite enfance-enfance-jeunesse</i>	333 520 €	39 613 €	293 907 €	326 776 €
Extension de l'espace Arlequin au Lion d'Angers	299 740 €	224 000 €	75 740 €	74 000 €
Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence	1 297 051 €	732 831 €	564 220 €	553 822 €
Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou	1 392 886 €	767 148 €	625 738 €	699 848 €
<i>Mise en œuvre du projet numérique dans les écoles</i>	357 887 €	256 596 €	101 292 €	106 938 €
<i>Équipement des bibliothèques et action culturelle</i>	397 887 €	0 €	397 887 €	424 075 €
Total	4 078 971 €	2 020 187 €	2 058 784 €	2 185 459 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.

FONCTIONS TRANSVERSALES SUPPORT

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Solde [=A-B]	Solde dans le PPI édit° 2025
<i>Investissement courant consacré aux bâtiments communautaires</i>	1 017 347 €	111 946 €	905 401 €	1 042 617 €
<i>Investissement courant consacré aux services administratifs</i>	487 755 €	53 414 €	434 341 €	521 395 €
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	1 322 375 €	0 €	1 322 375 €	1 050 007 €
<i>Reversement de la taxe d'aménagement</i>	0 €	214 265 €	-214 265 €	- 266 014 €
Total	2 827 477 €	379 625 €	2 447 852 €	2 348 005 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.

FONCTIONS TRANSVERSALES SUPPORT



Principale évolution à noter par rapport à la précédente version du PPI :

- actualisation du montant des dépenses liées au remboursement des emprunts et dettes assimilées (+ 272 K€), compte-tenu du remboursement anticipé de quatre prêts durant l'exercice 2025.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2023-2028 [Budget principal] (édition 2026)	Dépenses réelles annuelles						Total des dépenses réelles [= A] 2023-2028	Total des recettes réelles hors FCTVA & 1063 [= B] 2023-2028	Solde [= A-B] 2023-2028	Pour rappel, solde dans le PPI édition 2025 2023-2028
	2023	2024	2025	2026	2027	2028				
	(réalisé)	(réalisé)	(réalisé)							
Urbanisme, habitat et logement [axes 1.1 et 1.2 du PT]	257 513 €	128 951 €	75 471 €	629 413 €	235 000 €	535 000 €	1 861 348 €	547 648 €	1 313 700 €	1 273 922 €
Elaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) dont inventaire des zones humides ; évolution des documents	39 180 €	8 372 €	59 041 €	567 913 €	35 000 €	35 000 €	744 506 €	189 000 €	555 506 €	376 817 €
Elaboration d'un programme local d'habitat (PLH) et réalisation d'études complémentaires	34 236 €	20 158 €				300 000 €	354 393 €	14 715 €	339 678 €	339 678 €
Développement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et OPAH-RU	184 098 €	100 421 €	16 431 €	61 500 €	200 000 €	200 000 €	762 449 €	343 933 €	418 516 €	557 427 €
Accueil des gens du voyage [axe 1.2 du PT]	897 178 €	82 050 €	145 393 €	1 821 961 €	0 €	450 000 €	3 396 582 €	1 800 296 €	1 596 286 €	1 619 337 €
Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Val d'Erdré-Auxence (Louroux-Béconnais)	867 809 €	81 681 €					949 490 €	561 879 €	387 612 €	394 671 €
Construction d'habitats adaptés pour les gens du voyage aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	29 368 €	369 €	123 000 €				152 737 €	0 €	152 737 €	152 737 €
Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Erdré-en-Anjou			1 816 €	662 136 €			663 952 €	325 000 €	338 952 €	325 000 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage des Hauts d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)			19 077 €	377 947 €			397 024 €	208 417 €	188 607 €	196 929 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage du Lion d'Angers			1 500 €	781 878 €			783 378 €	480 000 €	303 378 €	325 000 €
Aménagement d'une aire d'accueil aux Hauts-d'Anjou (Champigné)						450 000 €	450 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €
Cohésion sociale et territoriale [axe 1.3 du PT]	94 237 €	826 155 €	763 019 €	1 674 173 €	0 €	0 €	3 357 583 €	2 838 938 €	518 645 €	358 731 €
Aménagement du siège de la Communauté de communes							0 €	258 500 €	-258 500 €	-258 500 €
Construction d'un équipement France Services à Val d'Erdré-Auxence (Louroux-Béconnais)							0 €	286 744 €	-286 744 €	-286 744 €
Construction d'un équipement France Services aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	94 237 €	826 155 €	763 019 €	1 512 735 €			3 196 145 €	2 195 694 €	1 000 451 €	863 975 €
Mise en œuvre d'un France services hors les murs				161 438 €			161 438 €	98 000 €	63 438 €	40 000 €
Mobilités [axe 1.4 du PT]	50 792 €	61 503 €	54 054 €	4 893 403 €	994 320 €	0 €	6 054 072 €	3 176 494 €	2 877 578 €	3 220 787 €
Aménagement d'une voie verte le long de l'Oudon	27 212 €	8 576 €	43 836 €	3 512 447 €			3 592 071 €	1 772 256 €	1 819 815 €	1 676 727 €
Aménagement d'une voie verte le long de la Sarthe	1 419 €						1 419 €	24 380 €	-22 961 €	823 039 €
Aménagement de voies cyclables inter-bourgs	22 161 €	44 927 €	10 217 €	1 147 956 €	994 320 €		2 219 581 €	1 313 538 €	906 044 €	545 841 €
Développement mobilité solidaire, covoiturage, autoparc sécurisé, pratique du vélo, enquête sur les mobilités		8 000 €		233 000 €			241 000 €	66 320 €	174 680 €	175 180 €
Voirie et eaux [axes 1.4 et 2.2 du PT]	598 842 €	1 126 763 €	2 172 121 €	1 811 573 €	1 550 586 €	3 929 176 €	11 189 061 €	4 276 832 €	6 912 229 €	6 625 374 €
Investissement courant consacré à la voirie	330 038 €	356 284 €	405 911 €	504 998 €	475 000 €	475 000 €	2 547 231 €	2 693 €	2 544 539 €	2 423 717 €
Aménagement de la rocade est Le Lion d'Angers-La Sablonnière			70 290 €	206 971 €		2 400 000 €	2 677 262 €	1 613 141 €	1 064 121 €	1 066 250 €
Investissement courant consacré aux véhicules et au matériel roulant	107 816 €	304 702 €	136 396 €	95 000 €	45 000 €	45 000 €	733 915 €	0 €	733 915 €	707 736 €
Construction d'un hangar pour les services techniques et installation de générateurs photovoltaïques		6 684 €	225 543 €	1 200 €			233 427 €	0 €	233 427 €	244 800 €
Investissement courant consacré aux réseaux et infrastructures dédiés aux eaux pluviales urbaines	160 988 €	459 093 €	333 980 €	1 003 403 €	1 030 586 €	1 009 176 €	3 997 226 €	2 660 999 €	1 336 227 €	1 182 871 €
Avance sur le budget annexe "Assainissement"			1 000 000 €				1 000 000 €	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Protection de l'environnement et transition énergétique [axes 2.2 et 2.3 du PT]	331 994 €	199 017 €	172 298 €	290 300 €	307 000 €	130 000 €	1 430 609 €	738 484 €	692 125 €	693 638 €
Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des espaces naturels sensibles	108 368 €	52 315 €	79 185 €	18 000 €	85 000 €	85 000 €	427 868 €	231 198 €	196 670 €	222 368 €
Mise en œuvre d'un programme de restauration des mares bocagères	158 168 €	98 246 €	60 253 €	77 300 €	177 000 €		570 967 €	363 459 €	207 508 €	167 898 €
Mise en œuvre d'un programme d'aides à la plantation de haies bocagères	12 294 €	17 096 €	13 820 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	118 210 €	143 827 €	-25 617 €	-11 152 €
Mise en œuvre de programmes de soutien aux énergies renouvelables / Participation au capital d'Alter énergie	53 010 €	31 360 €	19 040 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	163 410 €	0 €	163 410 €	164 370 €
Avance sur le budget annexe "Générateurs photovoltaïques"							0 €	0 €	0 €	0 €
Création d'une dorsale biogazière				150 000 €			150 000 €	0 €	150 000 €	150 000 €
Investissement courant consacré au système d'information géographie (SIG)	154 €						154 €	0 €	154 €	154 €
Développement économique et touristique [axes 2.4 et 3.2 du PT]	1 877 031 €	89 613 €	83 191 €	133 421 €	372 000 €	122 000 €	2 677 256 €	858 694 €	1 818 562 €	1 676 044 €
Subventions versées au budget annexe "Immobilier d'entreprises" en vue de la construction d'ateliers-relais				30 000 €	280 000 €	30 000 €	340 000 €	0 €	340 000 €	250 000 €
Avance sur le budget annexe "Zones d'activités économiques"	1 668 366 €						1 668 366 €	0 €	1 668 366 €	1 668 366 €
Remboursement de l'avance faite à Alter (concession de la ZAC de la Grée) / Participation au capital d'Alter éco	55 000 €						55 000 €	750 000 €	-695 000 €	-695 000 €
Aménagement et balisage des sentiers, boucles équestres et parcours	47 669 €	986 €	4 237 €	28 000 €	12 000 €	12 000 €	104 892 €	108 694 €	-3 802 €	-55 445 €
Partenariat avec le GIP du parc départemental de l'Isle-Briand / La Gogane	105 995 €	88 627 €	78 954 €	75 421 €	80 000 €	80 000 €	508 997 €	0 €	508 997 €	508 122 €
Services à la population [axes 3.1 et 3.3 du PT]	915 394 €	800 179 €	604 857 €	1 508 540 €	125 000 €	125 000 €	4 078 971 €	2 020 187 €	2 058 784 €	2 185 459 €
Investissement courant consacré aux services affectés à l'accueil petite enfance-enfance-jeunesse et aux sports	18 873 €	64 449 €	25 884 €	134 314 €	45 000 €	45 000 €	333 520 €	39 613 €	293 907 €	326 776 €
Aménagement d'un modulaire en vue de l'extension de l'espace Arlequin du Lion d'Angers			103 058 €	196 682 €			299 740 €	224 000 €	75 740 €	74 000 €
Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdré-Auxence (Louroux-Béconnais)	706 731 €	567 886 €	22 284 €	150 €			1 297 051 €	732 831 €	564 220 €	553 822 €
Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou (Champigné)	91 235 €	81 786 €	341 231 €	878 634 €			1 392 886 €	767 148 €	625 738 €	699 848 €
Mise en œuvre du projet numérique dans les établissements scolaires	24 269 €	31 383 €	81 669 €	220 567 €			357 887 €	256 596 €	101 292 €	106 938 €
Équipement des bibliothèques (mobilier et matériel informatique) et action culturelle	74 288 €	54 674 €	30 731 €	78 194 €	80 000 €	80 000 €	397 887 €	0 €	397 887 €	424 075 €
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	455 036 €	353 651 €	941 074 €	365 016 €	374 000 €	338 700 €	2 827 477 €	379 625 €	2 447 852 €	2 348 005 €
Investissement courant consacré aux bâtiments communautaires (y compris aires d'accueil des gens du voyage)	160 956 €	136 619 €	190 347 €	169 426 €	180 000 €	180 000 €	1 017 347 €	111 946 €	905 401 €	1 042 617 €
Investissement courant consacré aux services administratifs (administration générale, communication, etc.)	91 123 €	35 183 €	19 960 €	115 490 €	113 000 €	113 000 €	487 755 €	53 414 €	434 341 €	521 395 €
Emprunts et dettes assimilées	202 958 €	181 849 €	730 768 €	80 100 €	81 000 €	45 700 €	1 322 375 €	0 €	1 322 375 €	1 050 007 €
Reversement de la taxe d'aménagement (part de l'AC d'investissement correspondante)							0 €	214 265 €	-214 265 €	-266 014 €
TOTAL	5 478 017 €	3 667 881 €	5 011 478 €	13 127 801 €	3 957 906 €	5 629 876 €	36 872 958 €	16 637 198 €	20 235 760 €	20 001 297 €

Sont mentionnés en bleu les investissements dits courants